

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MARS 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 21 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LECOMTE, Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

Mme RENY, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, M. DEHGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme CAUFOURIEZ MARQUES, M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. JADOT à Mme GYSEN

M. MICALLEF à Mme POISSON

M. RACHIDI à Mme PORTELETTE

Mme LEOGANE à M. COUTÉ



Secrétaire de séance : Mme Hélène PORTELETTE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

VU le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction publique Territoriale, et plus particulièrement sur les agents appartenant à la catégorie C,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité ou de l'établissement ci-dessous à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations,

CONSIDERANT la création de 2 postes d'attachés territoriaux,

Mairie de Ballainvilliers

Tableau des effectifs

Grade	Catégorie	Postes pourvus (A)	Postes non pourvus (B)	Postes temps complet	Postes temps non complet	Effectif budgétaire (A+B)
FILIERE ADMINISTRATIVE						
DGS	A	1	0	1	0	1
Attaché territorial	A	2	2	4	0	4
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	0	3	0	3
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	2	0	2
Rédacteur	B	1	1	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	0	3	0	3
Adjoint administratif	C	3	1	4	0	4
SOUS TOTAL		14	4	18	0	18

Accusé de réception en préfecture
 091-219100443-20170328-170331-13-DE
 Date de télétransmission : 30/03/2017
 Date de réception préfecture : 30/03/2017

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur	A	1	0	1	0	1
Technicien	B	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	0	4	0	4
Adjoint technique	C	16	1	13	4	17
SOUS TOTAL		22	2	20	4	24
FILIERE ANIMATION						
Animateur principal 1ère classe	B	1	0	1	0	1
Animateur	B	1	1	2	0	2
Adjoint d'animation	C	28	5	16	17	33
SOUS TOTAL		30	6	19	17	36
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Infirmier en soins généraux classe normale	A	1	0	1	0	1
Educateur de jeunes enfants principal	B	1	0	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	0	1
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	5	0	5	0	5
ATSEM principal 2ème classe	C	5	0	5	0	5
SOUS TOTAL		13	0	13	0	13
FILIERE CULTURELLE						
Professeur d'enseignement artistique	A	0	1	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	2	0	0	2	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	2	0	0	2	2
Assistant d'enseignement artistique	B	5	0	0	5	5
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	1	0	1
SOUS TOTAL		10	1	2	9	11
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier chef principal	C	1	0	1	0	1
SOUS TOTAL		1	0	1	0	1
FILIERE SPORTIVE						
Educateur des APS	B	1	0	0	1	1
Educateur des APS principal 1ère classe	B	1	0	0	1	1
SOUS TOTAL		2	0	0	2	2
HORS NOMENCLATURE						
Emplois avenir	-	0	2	1	1	2
Emplois accessoires	-	4	5	0	9	9
SOUS TOTAL		4	7	1	10	11
TOTAL EFFECTIFS		96	22	76	42	118

Accusé de réception en préfecture
091-219100443-20170328-170331-13-DE
Date de télétransmission : 30/03/2017
Date de réception préfecture : 30/03/2017

DÉLIBÉRATION N° 17.03.31.13

ENTENDU l'exposé de Madame Marie-Claude FARGEOT,

Le Conseil municipal,

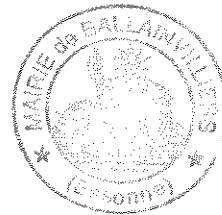
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget 2017.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Brigitte PUECH